

**P.P.** CH-2067  
Chaumont

Poste CH SA

Monsieur et Madame  
Willy Furrer  
Ville 4  
2525 Le Landeron



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27  
2065 Savagnier

Lundi-Mardi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Mercredi	7h00-12h00 / 17h30-19h00
Jeudi-Vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

[www.laiteriedesavagnier.ch](http://www.laiteriedesavagnier.ch)



## LE CHAUMONNIER

### MÉMENTO

#### CRESSIER-CHAUMONT ET FÊTE DE CHAUMONT

Samedi 3 juin 2017

Sous tente, au terrain de foot

#### FÊTE NATIONALE

Lundi 31 juillet 2017 dès 16h00

Souper organisé par le comité du 1<sup>er</sup> août

Sous tente, sur le terrain de foot,

Allocution du président de la Ville,

Grand feu

TEXTES ET ANNONCES. DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN CHAUMONNIER :  
13 MAI 2017

#### JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

1<sup>er</sup> trimestre 2017

n°152

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont,  
info@chaumont-neuchatel.com  
www.chaumont-neuchatel.com

tél. 032/753.64.38

Impression : SIP, 2067 Chaumont

## La page du comité SIP

La présente page résume les activités du Comité, depuis la parution du dernier numéro du Chaumonnier.

- Le Comité a participé à séance concernant le remplacement de l'allée d'arbres le long de la route de Chaumont. La Ville de Neuchâtel était représentée par MM Sandoz, Desprez et Benacloche. Pierre Pfund a également participé.
- Lors de sa première séance de l'année, le Comité a nommé son bureau et réparti les différentes fonctions de la manière suivante : Mirko Kipfer : Président, Nathalie Gatschet : Vice-Présidente, Blaise-Alain Junod : Caissier, Michel Du Bois : Secrétaire au PV, Daniel Wicki : Responsable du Chaumonnier, Anne-Laure Bonnet, Keturah et Bruce Gorospe : membres.
- Le Comité a décidé que les personnes de contact officiels pour les échanges avec les autorités et services de Neuchâtel, de Val-de-Ruz et d'Enges sont M Mirko Kipfer secondé par Mme Nathalie Gatschet. Dans certains cas particuliers, la SIP déléguera M Pierre Pfund pour être l'interlocuteur avec le service concerné.
- La SIP s'associe pour la 2ème fois à la course Cressier-Chaumont organisée en collaboration avec SportPlus.

Bureau : Trois-Portes 35, Ntel

**R. + F. Götz**

Tél et fax : 032 730 55 25

Atelier : Côte 14, Ntel

**Peinture** Sàrl

e-mail : rfgoetz@net2000.ch

## Réfection de la Route de Chaumont, travaux 2017, secteur Collège-Ch. du Signal

Le comité de la SIP a reçu un courrier de la Ville de Neuchâtel, par M. Benacloche, concernant l'étape suivante de réfection de la Route de Chaumont.

Nous en relatons ci-après les éléments principaux.

La Ville de Neuchâtel et l'entreprise Viteos vont procéder cet été, en principe au début des vacances scolaires, à des travaux sur la route de Chaumont, Cela concerne le secteur entre le Collège et le chemin du Signal, coté est. Ces travaux consistent en la réfection de la chaussée, du mur sud et sa barrière ainsi qu'en l'aménagement du cheminement piétons le long de la chaussée. Par ailleurs, Viteos procédera à la mise en conformité de la conduite gaz haute pression, dans le prolongement des difficultés rencontrées l'année dernière. Ce chantier durera plusieurs semaines.

En préambule et par souci d'anticipation pour permettre un avancement soutenu des travaux, toute la circulation sera déviée par le Chemin du Signal, dans les deux sens, dès le début du chantier, comme cela a déjà été le cas en 2016. Un arrêté de circulation sera établi ces prochains jours dans ce sens.

La vitesse sera limitée à 30 km/h sur ce chemin durant les travaux et des rehaussements temporaires seront mis en place pour faire respecter cette vitesse.

Le bureau technique des Infrastructures contactera M. Pfund, délégué par la SIP, et lui présentera le projet ainsi que la planification prévisionnelle plus précise de manière à répondre également à nos préoccupations.

La SIP remercie d'ores et déjà la Ville de Neuchâtel pour les efforts qu'elle consent dans l'intérêt de Chaumont et se réjouit de la collaboration mise en place.



## 14<sup>ème</sup> FÊTE DE CHAUMONT SAMEDI 3 JUIN 2017

SOUS TENTE, SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

### PROGRAMME

#### Course à pied Cressier – Chaumont

Le matin course des adultes  
L'après-midi course des enfants

**08h00**  
ouverture de la tente

**dès 11h30**  
repas

#### FÊTE DE CHAUMONT

**dès 18h00**  
apéro offert par la SIP

**dès 19h00 repas**  
pendant la soirée musique

Nous remercions la Ville de Neuchâtel et VITEOS de leur soutien

### Course Cressier - Chaumont (3 juin 2017)

**Nouveau** cette année les **enfants de Chaumont** (2015-2002) peuvent participer **gratuitement**.

Pourquoi ? : La SIP et Sportplus prendrons en charge ta finance d'inscription.

Comment : En s'inscrivant à l'adresse e-mail suivante :  
sipofficielchaumont@gmail.com

Il faudra indiquer ton nom, prénom, date de naissance (jour/mois/année), si tu es une fille ou un garçon, ton adresse (rue, n° postal et lieu) et un n° de téléphone (portable).

Tu peux déjà t'inscrire  
Dernier délai pour les inscriptions (gratuites) : le **25 mai 2017 à 22h**.

Tu recevras après ton inscription une confirmation d'inscription puis des informations supplémentaires par e-mail (par exemple : lieu et heure pour la remise des dossards).

Distances à courir :

Mini/poussins	années 2010-2015	600m
Ecoliers C/B	années 2006-2009	1000m - 1500m
Ecoliers A/Cadets	années 2002-2005	2000m - 3000m

Nous attendons ton inscription avec impatience !

**PS : La SIP recherche des bénévoles pour la soutenir dans le cadre de l'organisation et du déroulement de cette manifestation. Merci de prendre contact par mail à l'adresse suivante :**

nyla1983@hotmail.com **ou par téléphone au 032 753 05 12**

Le comité SIP vous remercie par avance de votre aide

## CONCERT ANNUEL DU CHŒUR



*ET SI  
ON PARTAGEAIT ?*

*ILS ONT ENTRE 4 ET 44 ANS ET PLUS, CE SONT LES CHORISTES DU PETIT  
CHŒUR ET DU CHŒUR MIXTE DE CHAUMONT*



Le dimanche 11 décembre 2016, comme chaque année la Chapelle ouvre ses portes pour le concert du Chœur mixte de Chaumont dirigé par Jean-Claude Thiébaud, en compagnie du P'tit Chœur, qui est accompagné par Eliane Jeanmonod et Sandrine Furrer.

Sur le coup de 16h00 la salle était remplie d'amis et de familles proches pour partager du bonheur, du rire, des émotions.



Entre les chants et les parodies des enfants, le temps passa très vite.



Le verre de l'amitié qui suivi le concert apporta un moment convivial supplémentaire.

Le samedi 28 janvier 2017 le Chœur mixte s'est produit à la Chomette pour réjouir les pensionnaires. Le souper annuel était prévu pour clore la saison en soirée.

Daniel Wicki



## CONCOURS au sujet du cours de P. Pfund sur l'électricité

Délai de renvoi: 1er mai 2017

Ne peuvent participer que les abonnés au "Chaumonnier" ou "Membres SIP". Vous pouvez demander l'aide d'une tierce personne mais elle doit jouer sous **vos** adresse enregistrée à la SIP. On ne peut jouer qu'une seule fois sous la même adresse. Cas contraire, le concours est perdu. Le gagnant remportera 200 CHF !  
Ne cochez qu'une case par réponse :

**1 : Qui, légalement, est habilité à intervenir dans les installations électriques fixes?**

R :  Il n'y a pas de règle à ce sujet  Les bons bricoleurs  
 Seules les personnes qualifiées

**2 : Comment se nomment les électrons qui passent d'un atome à l'autre et produisent le courant électrique ?**

R :  Electrons vagabonds  Electrons fous  Électrons libres

**3 : Comment se nomment les dispositifs (les machines) qui produisent de l'électricité dans les grandes centrales ?**

R :  Centrifugeuses  Générateurs (ou alternateurs)  Machines à Tinguely

**4 : Chez vous, dans vos prises de ménage, chaque Phase a la même tension. Quelle est cette tension (en Volts) ?**

R :  12 Volts  17'000 Volts  230 Volts

**5 : Combien de Phases arrivent dans le tableau de votre maison (à part quelques exceptions selon régions) ?**

R :  112 Phases  3 Phases  2745 Phases

**6 : Dans le bon ordre, les Phases ont chacune un nom (lettre L suivie d'un chiffre). Quel est ce bon ordre ?**

R :  L1 L2 L3  L200 L300 L400  L500 L600 L700

**7 : Dans le bon ordre, les Phases ont chacune un nom et une couleur. Quel est le bon ordre de ces couleurs ?**

R :  Brun (en fait marron)/Noir/Gris  Vert/Orange/Blanc  Rouge/Jaune/Bleu

**8 : Quelle est la couleur obligatoire du conducteur Neutre ?**

R :  Pas d'obligation, on peut choisir n'importe quelle couleur  Noir  Bleu clair

**9 : Quelle est la couleur obligatoire du conducteur Terre de protection ?**

R :  Il n'y a pas d'obligation ni aucune règle à ce sujet  Jaune-vert  Rouge

**10 : Dans le monde de l'électricité, il y a un fameux adage qui dit "Si on a été électrocuté, il faut..."**

R :  s'en foutre pas mal  être heureux de pouvoir le dire  
 toucher pour voir si ça secoue toujours

**11 : En électricité, lorsqu'on parle d'Ampères (ou d'ampérage), on parle de quoi ?**

R :  de l'intensité  C'est une déformation du mot Enfer  
 Ce sont les fils installés "en paire"

**12 : Chez vous (dans votre four par exemple), comment fait-on pour obtenir une tension de 400 Volts ?**

R :  On supprime la "Terre" de protection  
 On oblige les Phases 230 Volts à se mélanger

**13 : Dans un appareil mal isolé, le fil "Terre" récupère le courant. Où doit être fixé ce fil "Terre" ?**

R :  Pas besoin de ce fil, ça fonctionne très bien sans lui  A la carcasse des appareils

**14 : La tension électr. se subdivise en catégories. Dans quelle cat. se situe la tension 230 V (en jargon suisse) ?**

R :  BT (Basse Tension)  HT (Haute Tension)  THT (Très Haute Tension)

**15 : Comment se nomme l'unité de mesure du courant alternatif, 50 x en avant et 50 x en arrière par seconde ?**

R :  Système D  Courant zinzin  Hertz (symbole Hz)

**16 : Vue de face, normalement positionnée, sur une prise type 12 (1 Phase+Neutre+Terre) où est la Terre ?**

R :  Dans le trou rond du bas  Dans l'un des 2 trous ronds du haut, peu importe  
 Dans les 3 trous ronds

**17 : Dans une prise Type 15 (5 trous, soit 3 Phases+Neutre+Terre), pourquoi y a-t-il 3 trous ronds ?**

R :  C'est une question de design  
 Cela permet d'y brancher une fiche monophasée Types 12 ou 11.

**18 : Dans une prise Type 15 (5 trous, soit 3 Phases+Neutre+Terre), quel est le rôle des 2 trous rectangulaires ?**

R :  C'est l'emplacement des Phases L2 et L3  
 C'est un défaut qu'on a jamais jugé utile de corriger

**19 : Quelle est la vitesse de propagation du courant électrique dans le cuivre (en Kmh) ?**

R :  130 Kmh en ligne droite et 90 dans les courbes.  Env. 983'000'000 Kmh

**20 : Si vous installez une prise supportant au max. 10 Ampères, quel diamètre doivent avoir les fils ?**

R :  4 mm<sup>2</sup>  1,5 mm<sup>2</sup>  10 mm<sup>2</sup>

**21 : Si vous installez une prise supportant au max. 20 Ampères, quel diamètre doivent avoir les fils ?**

R :  1 mm<sup>2</sup>  1,5 mm<sup>2</sup>  4mm<sup>2</sup>

**22 : Prises type 12 et 13 ont 3 trous ronds. On trouve parfois 3 trous carrés sur des prises similaires, pourquoi ?**

R :  C'est pour mieux laisser passer l'air  
 C'est le type 23 (assez récent) qui permet de tirer 16 Amp. au lieu de 10.

**23 : En branchant plusieurs appareils sur une seule prise 230 V, comment calculer les Ampères que ça va tirer ?**

R :  Additionner les Watts de tous les appareils et diviser par 230  
 Chaque fil qui prend feu représente 1 Amp.

**24 : Que veut dire "LED" en parlant d'ampoules d'éclairage ?**

R :  Les Enfoirés D'autrefois.  
 C'est la toute dernière technologie (Light-Emitting Diode) très économique.

Vous pouvez photocopier le concours, détacher les pages ou renvoyer "Le Chaumonnier" complet par **courrier postal** à **Pierre Pfund, rte de Chaumont 114, 2067 Chaumont**. Si nécessaire, contactez-nous au 032 753 24 37 ou E-mail "pi.pfund@bluewin.ch" Le gagnant sera avisé personnellement. Les résultats seront publiés dans le périodique "Le Chaumonnier" en 2017. Tirage au sort en cas d'égalité.

**Coordonnées du concurrent :**

Nom.....Prénom.....

Adresse (rue, numéro) .....

Code postal .....Lieu.....

Tél..... E-mail.....

Cochez *svpl*. Je confirme que l'adresse ci-dessus est enregistrée à la SIP (cas contraire le concours est perdu). J'ai noté aussi qu'on ne peut jouer qu'une seule fois sous cette adresse.

  
**Ani'Croc**  
*Alimentation et accessoires*  
*pour animaux*  
 **Rue F.-Soguel 6**  
**2053 Cernier**   
**Tél : 032 852 06 34**  
*Possibilité de livrer à domicile*



## Qualité du réseau mobile Swisscom à Chaumont

*Marc Tosetti de Chaumont a recueilli de nombreuses signatures dans une lettre-pétition adressée à Swisscom. La réaction ne s'est pas fait attendre. Marc Tosetti écrit :*

Voici quelques nouvelles suite à la venue du responsable Swisscom vendredi 20.01.2017. Nous avons parcouru Chaumont d'Ouest en Est, du chemin des Écureuils jusqu'à la Dame, en passant par l'Allée des Frênes, le chemin du Signal, Sur Savagnier, le Réservoir, la Combe d'Enges et le Pré Girard. Pendant le trajet, le représentant Swisscom a relevé la qualité du réseau mobile (force du signal, débit, distance de l'antenne). La conclusion générale est qu'effectivement, le signal sur la crête est très faible, voire inexistant, car les ondes émises par les antennes situées en plaine (Broye, Neuchâtel, Val de Ruz) voyagent en ligne droite, ce qui fait que le sommet de Chaumont est "à l'ombre" des ondes. Pour couvrir la zone de la crête, là où se situent la majorité des habitations, il faudrait une ou deux antennes situées sur le haut de la montagne. A noter aussi que le signal est réduit par la présence des arbres.

Suite à ces mesures, la suite du programme est la suivante :

- Établissement par Swisscom d'un plan de la couverture actuelle
- Établissement d'un plan de couverture potentielle avec 1, voire 2 antennes supplémentaires, qui émettraient dans l'axe de la crête.
- Soumission du plan aux habitants, pour prise de connaissance et acceptation
- Obtention de l'accord du/des propriétaires du terrain accueillant la/les antennes\*
- Demande de permis de construire
- En cas d'acceptation, soumission du projet à la Direction de Swisscom pour obtention du crédit.

\* pour alimenter une antenne Natel, il faut un raccordement au courant électrique bien entendu, mais surtout un raccordement au réseau internet par fibre optique jusqu'au pied de l'antenne. Cela peut donc impliquer de lourds coûts d'infrastructure si la fibre optique n'est pas déjà disponible. Pour ces raisons, il est fort probable qu'il n'y ait qu'une seule nouvelle antenne placée vers l'arrivée du funiculaire, par exemple sur le Grand Hôtel. À confirmer.

Il est aussi à noter que les démarches seront longues. Nous devons compter au moins jusqu'à cet été pour obtenir les plans de couverture. Pour

l'ensemble du projet, un délai de 2,5 à 4 ans est à prévoir... Assez impressionnant et décevant, n'est-il pas! Pour ceux qui le souhaitent, voici encore un lien intéressant concernant **les effets des ondes sur le corps humain**, selon des études de laboratoires spécialisés : [www.swisscom.ch/rayonnement](http://www.swisscom.ch/rayonnement) Si vous avez des questions, vous pouvez adresser un courriel à : [mobile.umwelt@swisscom.com](mailto:mobile.umwelt@swisscom.com) Pour information, le niveau de puissance des ondes du réseau natel relevé au cours de l'analyse sur Chaumont s'étalait entre -90 et -130 dB.

Un peu de théorie pour ceux que cela ne rebute pas :

L'unité de mesure "dB" signifie "décibel". Cela n'est pas une unité absolue comme le sont le Volt, l'Ampère, le Watt ou la seconde. Il s'agit d'une unité mesurant le rapport entre 2 valeurs absolues. On connaît tous le décibel acoustique qui donne une idée du niveau sonore (par exemple dans une salle de concert). Mais le décibel peut s'appliquer à d'autres types de signaux, comme les ondes électromagnétiques. Il s'agit dans ce cas du rapport entre la puissance du signal "utile" et la puissance de l'ensemble des autres signaux ambiants qui constituent ce que l'on appelle "le bruit" (électromagnétique dans ce cas, et non pas sonore). Le niveau en décibel est plus précisément calculé ainsi :  $r \text{ [en dB]} = 20 \times \text{Log}(P \text{ utile} / P \text{ bruit})$ . Exprimé dans l'autre sens :  $P \text{ utile} = P \text{ bruit} \times 10^{(r / 20)}$ , c'est à dire la puissance du bruit multiplié par 10 à la puissance r divisé par 20. Dans le cas où  $r = -100$ , cela signifie que la puissance du signal utile (le signal que votre téléphone reçoit pour communiquer) est 100'000 fois plus faible que la puissance de tous les autres signaux électromagnétiques ambiants. Oui, vous avez bien lu, votre téléphone est capable de retrouver les informations envoyées par l'antenne alors même que celles-ci sont 100'000 fois plus ténues que les autres signaux ambiants. Ces derniers proviennent des autres appareils électroniques de votre entourage (TV, radio, micro-onde, ordinateur,...) mais aussi de l'Espace, car les étoiles émettent des ondes électromagnétiques.

Dans l'article dont le lien est mentionné ci-dessus, on voit une augmentation du niveau d'émission des ondes lorsque le réseau est mauvais. Ceci s'explique par le fait que c'est le téléphone qui émet plus

fort, pour compenser, car il a remarqué que la connexion avec l'antenne est mauvaise. Mais le signal émis par l'antenne reste inchangé. Vous l'aurez peut-être remarqué, la batterie de votre téléphone se vide plus vite si le signal est mauvais, car le téléphone doit émettre avec plus de puissance. Voilà pour les quelques explications scientifiques sur le sujet.

J'espère que les informations ci-dessus répondent au moins partiellement à vos questions. Si nécessaire, n'hésitez pas à me contacter par mail si possible ([marc@tosetti.ch](mailto:marc@tosetti.ch)). Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancement du projet lorsque j'aurai des nouvelles.

Marc Tosetti



pharmacieplus  
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber  
2000 neuchâtel  
t. 032 725 12 04  
[www.orangerie.ch](http://www.orangerie.ch)

## Nouveaux annuaires téléphoniques, business et pas facile à s'y habituer

Notre grand annuaire téléphonique format A4 "Local.ch" a disparu il y a quelques années, d'abord doublé puis gentiment remplacé par un format plus étroit "Local Guide" quelque peu différent mais potassé par la même Maison, Swisscom Directories SA. A l'époque, notre bon vieux annuaire No 4 couvrait tout le canton de Neuchâtel, le Jura et la partie francophone du canton de Berne. Par ordre alphabétique, ça commençait par la localité de **Alle/JU** pour se terminer à **Wavre/NE**. C'était très simple, convivial et pratique. Tout a gentiment changé et l'ancien annuaire A4 ne s'imprime plus. Le nouveau format s'ouvre avec des onglets. Vous mettez le doigt sur un ordre alphabétique ou sur une région. En soulevant l'onglet d'une région, vous retombez dans une sous-catégorie alphabétique et vous recommencez. Pas simple du tout de s'y retrouver. Il y a bien un volet des localités avec renvoi sur les numéros de pages mais il se trouve entre les jaunes et les blanches, pas évident à découvrir. Comme à l'époque, les nouveaux annuaires contiennent diverses informations souvent imbibées de publicité. Les pages jaunes précédées des "Rubriques professionnelles" et de "l'Index des branches" sont très pratiques. Elles sont maintenant imprimées à l'endroit et positionnées avant les pages blanches. On n'avait jamais trop compris pourquoi elles étaient imprimées à l'envers à l'époque. Du côté du prix des annuaires, la chatte a vraiment mal au pied ! Le vieux format A4 de 2012 coûtait CHF 14,90 tout compris. La dernière version du nouveau format 2016/2017 coûte également CHF 14,90 tout compris. Super me direz-vous, ça n'a pas augmenté. Détrompez-vous, en fait l'augmentation est énorme car, dans le nouveau format, il y a pratiquement huit fois moins de localités qu'auparavant. Notre vieil annuaire No 4 couvrait tout le Jura, tout le canton de Neuchâtel et même la région francophone de Berne, soit environ 400 localités. Notre nouveau format "Neuchâtel/La Béroche/Val-de-Ruz" (No 550) couvre à peine 50 localités du bas du canton. Si vous voulez retrouver toutes les localités de notre bon vieux tome No 4 de l'époque, il vous faudra acquérir trois nouveaux annuaires supplémentaires (No 515, 536, et 599) et les payer. En 2012, il existait 25 annuaires pour toute la Suisse. Tout a été subdivisé et, aujourd'hui, il en existe 100. Business ou nécessité ?

Pierre Pfund

## PAROISSE

### CULTES À LA CHAPELLE

Dimanche 19 mars 2017 à 11h15  
Dimanche 23 avril 2017 à 11h15  
Dimanche 21 mai 2017 à 11h15  
Dimanche 21 mai 2017 à 11h15  
Dimanche 18 juin 2017 à 11h15

### CULTES À LA CHOMETTE

Mardi 7 mars 2017 à 14h30  
Mardi 4 avril 2017 à 14h30  
Mardi 2 mai 2017 à 14h30  
Mardi 6 juin 2017 à 14h30  
Mardi 4 juillet 2017 à 14h30

### MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale  
Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous les catholiques du canton

## DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de Madame Annemarie Morier, décédée le 25 janvier 2017 dans sa 91<sup>ème</sup> année.

Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Jean-Jacques von Allmen, décédé fin février 2017 dans sa 68<sup>ème</sup> année.

Jean-Jacques était représentant à la direction des TN et membre du comité Pro-Funi. Nous garderons un excellent souvenir de notre dévoué ami Jean-Jacques qui a participé de manière très active à la vie de notre Association. Nous lui devons notamment une reconnaissance toute particulière pour la proposition et le lancement du projet de construction de notre cabanon sur le site de l'Espace Pro-FUNI à Chaumont. C'est, sans doute, grâce à Jean-Jacques que ce beau projet a été concrétisé et il nous le laisse en son souvenir.

